



DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

Conseil Départemental

Séance du 1 juillet 2021

Objet : Installation de l'Assemblée départementale : Mise en place des commissions organiques du Conseil départemental

Le Conseil Départemental de la Lozère, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Sophie PANTEL.

Après appel nominal, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 09h00

Présents : Robert AIGOIN, Françoise AMARGER-BRAJON, Rémi ANDRE, Alain ASTRUC, Denis BERTRAND, Régine BOURGADE, Patricia BREMOND, Eve BREZET, Jean-Louis BRUN, Séverine CORNUT, Dominique DELMAS, Valérie FABRE, Gilbert FONTUGNE, Francis GIBERT, Christine HUGON, Alain LAFONT, Michèle MANOA, Guylène PANTEL, Sophie PANTEL, François ROBIN, Patrice SAINT-LEGER, Laurent SUAOU, Michel THEROND, Johanne TRIOULIER, Valérie VIGNAL-CHEMIN.

Pouvoirs : Jean-Paul POURQUIER ayant donné pouvoir à Valérie FABRE.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et les mesures transitoires applicables à compter du 2 juin jusqu'au 30 septembre 2021 inclus ;

VU le code général des collectivités et notamment les articles L 1111-1, L 1111-2, L 3211-1, L 3211-2 ;

VU l'article L 3121-22 et L 3121-5 du code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT le rapport n°1 intitulé "Installation de l'Assemblée départementale : Mise en place des commissions organiques du Conseil départemental" en annexe ;

Le Conseil Départemental, après en avoir délibéré,

VU le rapport remis en séance, conformément aux dispositions de l'article L 3121-22 du code général des collectivités territoriales ;

ARTICLE 1

Approuve la création des commissions organiques du Conseil Départemental suivantes, et leurs compétences détaillées en annexe :

Commission I : Territoires et Attractivité

Commission II : Jeunesse, Éducation et Citoyenneté

Commission III : Solidarités humaines

Commission IV : Sports Culture, Patrimoine et vie associative

Commission V : Économie circulaire, Agriculture et accompagnement des filières

Commission VI : Eau, excellence écologique et énergétique

Commission VII : Infrastructures et mobilités

Commission VIII : Tourisme durable

Commission IX : Ressources internes et Finances départementales

ARTICLE 2

Valide les règles de désignations suivantes destinées à garantir le bon fonctionnement de ces commissions, à savoir : le nombre d'élus est fixé à 15 conseillers maximum, dont la Présidente du Conseil départemental, le ou Président(e) de commission et le ou la vice-président(e), en respectant une proportion minimale 5 personnes de chaque sexe

ARTICLE 3

Décide de procéder à la désignation de chacun de ses membres et à l'élection de son Président, sans recourir au bulletin secret et à la majorité des voix.

ARTICLE 4

Approuve les désignations des président(e)s de commission, des vice-président(e)s et des membres de chaque commission, telles que présentées en annexe.

ARTICLE 5

Prend acte que des délégations sont, en outre, accordées à des élus de l'Assemblée départementale, en fonction de thématiques.

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

Adopté à l'unanimité des voix exprimées,

Annexe à la délibération n°CD_21_1015 du Conseil Départemental du 1 juillet 2021

Sur la base de l'article L3121-22 du CGCT, après l'élection de sa commission permanente dans les conditions prévues à l'article L. 3122-5, le conseil départemental peut former ses commissions et procéder à la désignation de ses membres ou de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs et déléguer l'exercice d'une partie de ses attributions à la commission permanente conformément aux dispositions de l'article L. 3211-2.

De même, le conseil départemental peut déléguer à son président l'exercice de certaines de ses attributions en vertu des articles L. 3211-2, L. 3221-10-1, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-12-1.

En ce cas, et par dérogation aux dispositions de l'article L. 3121-19, les rapports sur les affaires soumises aux conseillers départementaux peuvent leur être communiqués en cours de réunion ; une suspension de séance est de droit.

Il appartient au règlement intérieur d'organiser et de fixer les règles de l'activité de ces commissions.

Le conseil départemental est entièrement libre de leur nombre, de leur composition et des règles de leur fonctionnement.

Ces commissions internes sont réunies avant les séances du conseil départemental et parfois de la commission permanente.

Ces commissions sont des lieux d'étude des projets et des affaires départementales, d'échanges et de débats et doivent permettre une instruction approfondie des dossiers.

En application du règlement intérieur adopté par le Conseil départemental en 2015 : Lors de la première réunion qui suit chaque renouvellement, le Conseil Départemental se divise en commissions dites Commissions organiques.

A chaque renouvellement, le Conseil Départemental fixe le nombre et les attributions de chaque commission.

Chaque commission comprend, outre la Présidente du Conseil départemental, son président, un vice-président et des membres qui ont été désignés par le Conseil départemental.

La détermination des commissions organiques et leur composition seront maintenues pour la durée de la mandature. Néanmoins, le Conseil départemental pourra être amené à revoir leurs compétences en fonction des nouvelles dispositions législatives qui seraient votées.

En conséquence, il vous est proposé :

- d'approuver la création des commissions organiques du Conseil départemental et de valider leurs compétences, comme proposé en annexe ;
- d'approuver les règles de désignations suivantes destinées à garantir le bon fonctionnement de ces commissions :
 - **limiter le nombre d'élus à 15 conseillers** maximum, dont la Présidente du Conseil départemental, le ou Président(e) de commission et le ou la vice-président(e), en respectant une proportion minimale 5 personnes de chaque sexe. Cette proposition permet à chaque canton d'être représenté.
- de procéder à la désignation de chacun de ses membres et à l'élection de son Président ou de sa Présidente et vice-président(e) sans recourir au bulletin secret et à la majorité des voix.

Bien entendu, chaque élu sera libre de participer aux travaux de toutes les commissions mais seuls les membres de la commission concernée pourront valablement voter sur les avis à donner concernant les affaires soumises.

La détermination des commissions organiques et leur composition seront maintenues pour la durée de la mandature.

Délibération n°CD_21_1015

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLOW

ID : 048-224800011-20210701-CD_21_1015-DE

Néanmoins, le Conseil départemental pourra être amené à revoir leurs compétences en fonction des nouvelles dispositions législatives qui seraient votées.

Si vous en êtes d'accord, ces dispositions seront reprises dans le règlement intérieur de notre Assemblée qui vous sera soumis lors de notre prochaine réunion.

La Présidente du Conseil départemental

Sophie PANTEL



Commissions organiques du Conseil Départemental de la Lozère

Compétences et composition

Délibération n°CD_21_1015 du Conseil départemental du 1^{er} juillet

I - Commission : Territoires et Attractivité**Compétences**

Examen de tout projet, dossier, schéma, et suivi des relations avec les différents organismes relevant des thématiques suivantes :

Thématiques	Sujets traités (non exhaustif)
Attractivité et accueil de nouveaux arrivants	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Stratégie départementale ∞ - Promotion et plan média / Marketing territorial ∞ - Démographie médicale
Aides aux communes et à leur groupement	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Contrats territoriaux, programmation annuelle et fonds d'urgence
Ingénierie	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Ingénierie technique, de projets et financière ∞ - Lozère ingénierie ∞ - CAUE
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Documents d'urbanismes : PLUI, cartes communales et SCOT
Organisation territoriale	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - PETR, PNR, PNC, SDCI, SML et Syndicats Mixtes
Politiques régionales	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Parlement de la Montagne, Assemblées des Territoires, SRADDET
Europe	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Programmes européens
Contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Contrats de plan Etat régionaux et interrégionaux, Avenir Montagne ∞ - Plan de relance, DETR, DSIL / DSID
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Communication institutionnelle et événementielle

Président : Jean-Louis BRUN - Vice-Présidente : Dominique DELMAS.

Membres

- La Présidente du Conseil départemental
- Michèle MANOA
- Patricia BREMOND
- Guylène PANTEL
- Françoise AMARGER-BRAJON
- Alain LAFONT
- Laurent SUAU
- Rémi ANDRE
- Jean-Paul POURQUIER
- Eve BREZET
- Patrice SAINT LEGER
- Francis GIBERT
- Christine HUGON

II - Commission : Jeunesse, Éducation e**Compétences**

Examen de tout projet, dossier, schéma, et suivi des relations avec les différents organismes relevant des thématiques suivantes :

Thématiques	Sujets traités (non exhaustif)
Jeunesse	Politique départementale en faveur de la jeunesse : ∞ - Pass'jeunesse, Challenge jeunes, Start'up collèges, éco collèges... ∞ - Aides aux jeunes sportifs ∞ - Apprentissage à la natation ∞ - Aide à la conduite accompagnée ∞ - Actions d'éducation à l'environnement ∞ - Mission locale lozère
Enseignement	∞ - Enseignement public et privé, y compris enseignement agricole ∞ - Spécialisation des internats, projets d'établissements ∞ - Programme et dotation de fonctionnement des collèges ∞ - Matériels affectés aux établissements
Enseignement supérieur	∞ - Formation professionnelle et supérieure ∞ - Accompagnement des sites d'enseignement supérieur y compris campus connecté ∞ - École de la route ∞ - Foyers d'étudiants
Citoyenneté	∞ - Tout sujet en lien avec la citoyenneté ∞ - Démocratie participative ∞ - Financement participatif ∞ - Comité consultatif

Présidente : Patricia BREMOND - Vice-Présidente : Guylène PANTEL

Membres

- La Présidente du Conseil départemental
- Régine BOURGADE
- Robert AIGOIN
- Françoise AMARGER-BRAJON
- Johanne TRIOULIER
- Alain LAFONT
- Rémi ANDRE
- Gilbert FONTUGNE
- Valérie FABRE
- Valérie VIGNAL-CHEMIN
- Séverine CORNUT
- Christine HUGON
- Michel THEROND

En outre, des délégations thématiques sont accordées par la Présidente du Conseil Départemental à des membres élus de l'Assemblée Départementale. Les élu(e)s de l'Assemblée départementale ayant reçu une délégation seront les interlocuteurs privilégiés de la Présidente, des directions et services et de l'ensemble des organismes, associations, collectivités et partenaires de la collectivité.

Sont nommés délégués :

- Enseignement supérieur : Guylène PANTEL
- Citoyenneté : François ROBIN

III - Commission : Solidarités humainesCompétences

Examen de tout projet, dossier, schéma, et suivi des relations avec les différents organismes relevant des thématiques suivantes :

Thématique	Sujets traités (non exhaustif)
Solidarités humaines	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Politique en faveur de l'enfance et de la famille <ul style="list-style-type: none"> • Actions de prévention santé et petite enfance • Mis en œuvre de la Protection de l'enfance dont 119 • autorisation, suivi et contrôle des établissements et services du secteur ∞ - Politique en faveur de l'Autonomie des personnes <ul style="list-style-type: none"> • Soutien et accompagnement des personnes âgées et ou handicapées et leur aidants • autorisation, suivi et contrôle des établissements et services du secteur ∞ - Action sociale et Insertion <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage du dispositif d'insertion des publics • Accès aux droits et accompagnement des publics • Mise en place de lutte contre l'isolement social et la précarité • Accompagnement au logement et à l'emploi

Présidente : Françoise AMARGER-BRAJON - Vice-Président : Jean-Louis BRUN

Membres

- La Présidente du Conseil départemental
- Patricia BREMOND
- Michèle MANOA
- Dominique DELMAS
- Alain LAFONT
- Denis BERTRAND
- Laurent SUAU
- Gylène PANTEL
- Valérie FABRE
- Séverine CORNUT
- Eve BREZET
- Christine HUGON
- Francis GIBERT

En outre, des délégations thématiques sont accordées par la Présidente du Conseil Départemental à des membres élus de l'Assemblée Départementale. Les élu(e)s de l'Assemblée départementale ayant reçu une délégation seront les interlocuteurs privilégiés de la Présidente, des directions et services et de l'ensemble des organismes, associations, collectivités et partenaires de la collectivité.

Sont nommés délégués :

- Action sociale et insertion : Jean-Louis BRUN
- Politique en faveur de l'enfance et de la famille : Patricia BREMOND
- Politique en faveur de l'autonomie des personnes : Dominique DELMAS

IV - Commission : Sports, Culture, Patrimoine

Compétences

Examen de tout projet, dossier, schéma, et suivi des relations avec les différents organismes relevant des thématiques suivantes :

Thématiques	Sujets traités (non exhaustif)
Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Accompagnement à la vie associative ∞ - Programme d'Animations Locales (PAL) – anciennement PED
Sport	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Développement et enseignement des activités sportives : soutien aux associations et manifestations d'intérêt départemental, aides aux comités et aux équipes nationales. Programme d'aide d'équipement ∞ - Lozère « Ambition 2024 »
Culture	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Développement et enseignement des activités culturelles, artistiques : soutien aux associations et manifestations d'intérêt départemental, aides aux associations locales, à la création, et à la valorisation de connaissances ∞ - Médiation culturelle ∞ - École de musique, ∞ - Lozère logistique scénique ∞ - Lecture publique et programmation
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Patrimoine mobilier et objets mobiliers culturels ∞ - Archives départementales

Présidente : Johanne TRIOULIER - Vice-Président : François ROBIN

Membres

- La Présidente du Conseil départemental
- Régine BOURGADE
- Robert AIGOIN
- Patricia BREMOND
- Dominique DELMAS
- Gyslène PANTEL
- Michèle MANOA
- Alain LAFONT
- Alain ASTRUC
- Séverine CORNUT
- Christine HUGON
- Valérie FABRE
- Francis GIBERT

En outre, des délégations thématiques sont accordées par la Présidente du Conseil Départemental à des membres élus de l'Assemblée Départementale. Les élu(e)s de l'Assemblée départementale ayant reçu une délégation seront les interlocuteurs privilégiés de la Présidente, des directions et services et de l'ensemble des organismes, associations, collectivités et partenaires de la collectivité.

Sont nommés délégués :

- Sport : François ROBIN
- Patrimoine : Régine BOURGADE

V - Commission : Économie circulaire, Agriculture et accompagnement des filières

Compétences

Examen de tout projet, dossier, schéma, et suivi des relations avec les différents organismes relevant des thématiques suivantes :

Thématiques	Sujets traités (non exhaustif)
Foncier	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Instances foncières, SAFER et EPF ∞ - Foncier agricole et forestier ∞ - Remembrement et travaux connexes, Améliorations ∞ - foncières et pastorale
Agriculture et alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Aides aux organisations agricoles et groupements de défense sanitaire ∞ - Hydraulique agricole, Diversification agricole, ∞ - Subventions de fonctionnement aux diverses associations dans le domaine agricole, ∞ - Organismes agricoles, ∞ - Abattoirs (SEM Antrenas) et ateliers de transformation ∞ - Alimentation durable et circuits courts ∞ - Politique Agricole Commune ∞ - Fonds d'urgence
Forêt	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Schéma de desserte externe des massifs forestiers ∞ - Forêt et DFCI ∞ - Aménagements et travaux sylvicoles
Économie circulaire et filières	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Aides à l'immobilier d'entreprise ∞ - Aides au fonctionnement des diverses associations dans le domaine du développement ∞ - Chambres consulaires : CCI, CMA et Chambre d'Agriculture ∞ - Filières d'aujourd'hui et d'avenir : Pierre sèche, bois construction, plantes aromatiques... ∞ - Économie sociale et solidaire ∞ - Lozère Développement
Suivi du laboratoire départemental d'analyses	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Suivi du fonctionnement du LDA

Président : Robert AIGOIN - Vice-Président : Gilbert FONTUGNE

Membres

- La Présidente du Conseil départemental
- Rémi ANDRE
- Johanne TRIOULIER
- Michèle MANOA
- Laurent SUAU
- François ROBIN
- Patricia BREMOND
- Alain LAFONT
- Jean-Paul POURQUIER
- Eve BREZET
- Francis GIBERT
- Valérie FABRE
- Alain ASTRUC

En outre, des délégations thématiques sont accordées par la Présidente du Conseil Départemental à des membres élus de l'Assemblée Départementale. Les élu(e)s de l'Assemblée départementale ayant reçu une délégation seront les interlocuteurs privilégiés de la Présidente, des directions et services et de l'ensemble des organismes, associations, collectivités et partenaires de la collectivité.

Est nommée déléguée :

- Agriculture : Eve BREZET

VI - Commission : Eau, excellence écologiqueCompétences

Examen de tout projet, dossier, schéma, et suivi des relations avec les différents organismes relevant des thématiques suivantes :

Thématiques	Sujets traités (non exhaustif)
Eau	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Mise en œuvre de la feuille de route des assises de l'eau ∞ - Assistance technique (SATEP, SATESE), AEP et assainissement, ∞ - Transfert des compétences des communes aux EPCI ∞ - Gestion intégrée des bassins versants, ∞ - Suivi des différents schémas et études liés à la ressource et à la gestion de l'eau, ∞ - Contrats de rivière et qualité des eaux, ∞ - Barrages et concessions
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Espaces naturels sensibles ∞ - Inscription UNESCO ∞ - Suivi des différentes études à caractère environnemental, ∞ - Subventions aux diverses associations dans le domaine de l'environnement ∞ - Programmes locaux de prévention des déchets
Transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Schéma de transition énergétique et écologique ∞ - Énergies renouvelables ∞ - Tout sujet en lien avec l'énergie ∞ - Lozère Énergie ∞ - Schéma d'implantation des bornes de recharge des véhicules électriques
Logement	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Logement, ∞ - Logement social ∞ - Programme Habiter mieux, OPAH ∞ - Maison de l'Habitat ∞ - ADIL

Président : Rémi ANDRE - Vice-Présidente : Régine BOURGADE

Membres

- La Présidente du Conseil départemental
- Alain LAFONT
- Laurent SUAU
- Jean-Louis BRUN
- Gilbert FONTUGNE
- Dominique DELMAS
- Michèle MANOA
- Denis BERTRAND
- Jean-Paul POURQUIER
- Patrice SAINT-LEGER
- Eve BREZET
- Valérie VIGNAL- CHEMIN
- Valérie FABRE

En outre, des délégations thématiques sont accordées par la Présidente du Conseil Départemental à des membres élus de l'Assemblée Départementale. Les élu(e)s de l'Assemblée départementale ayant reçu une délégation seront les interlocuteurs privilégiés de la Présidente, des directions et services et de l'ensemble des organismes, associations, collectivités et partenaires de la collectivité.

Sont nommée déléguées :

- Environnement : Dominique DELMAS
- Logement : Régine BOURGADE

VII - Commission : Infrastructures etCompétences

Examen de tout projet, dossier, schéma, et suivi des relations avec les différents organismes relevant des thématiques suivantes :

Thématiques	Sujets traités (non exhaustif)
Routes départementales	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Gestion, entretien, exploitation, modernisation, contentieux, participation et financement concernant les routes départementales ∞ - Acquisitions foncières pour les routes
Infrastructures cyclables	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Schéma directeur des aménagements cyclables de Lozère ∞ - Projets portés par le Département en maîtrise d'ouvrage
Routes nationales	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Tout sujet en lien avec l'aménagement des RN et l'A75 ∞ - Volet infrastructures du contrat de plan Etat-Région
Infrastructures ferroviaires	∞ - Tout sujet en lien avec les infrastructures ferroviaires
Infrastructures aériennes	∞ - Tout sujet en lien avec les infrastructures aériennes
Répartition amendes de police	∞ - Définition des critères, instruction et proposition de répartition
Infrastructures numériques	∞ - Tout sujet en lien avec les infrastructures numériques (pylones, couverture mobile, fibre optique, data center, ...)
Bâtiments	∞ - Politique de gestion, d'aménagement et de modernisation des bâtiments départementaux (Collèges, CT, CMS, ODG, ...) et de leurs annexes (Parkings, abris, espaces verts, ...)
Usages du numérique	∞ - Le SDUN
Mobilités et transport	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Covoiturage ∞ - Auto-partage ∞ - politique cyclable ∞ - Autres modes alternatifs à la voiture thermique ∞ - Transport de marchandises et de voyageurs ∞ - Transport des élèves en situation de handicap

Président : Denis BERTRAND - Vice-Président : Rémi ANDRE

Membres

- La Présidente du Conseil départemental
- Robert AIGOIN
- Jean-Louis BRUN
- Patricia BREMOND
- Laurent SUAU
- François ROBIN
- Alain LAFONT
- Gilbert FONTUGNE
- Michel THEROND
- Jean-Paul POURQUIER
- Patrice SAINT-LEGER
- Eve BREZET
- Valérie VIGNAL - CHEMIN

En outre, des délégations thématiques sont accordées par la Présidente du Conseil Départemental à des membres élus de l'Assemblée Départementale. Les élu(e)s de l'Assemblée départementale ayant reçu une délégation seront les interlocuteurs privilégiés de la Présidente, des directions et services et de l'ensemble des organismes, associations, collectivités et partenaires de la collectivité.

Est nommé délégué :

- Numérique : Robert AIGOIN

VIII - Commission : Tourisme duCompétences

Examen de tout projet, dossier, schéma, et suivi des relations avec les différents organismes relevant des thématiques suivantes :

Thématiques	Sujets traités (non exhaustif)
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Stratégie Tourisme 2022 - 2028 ∞ - Programmes d'aides en faveur du tourisme et des subventions de fonctionnement ∞ - Lozère Tourisme ∞ - Activités de pleine nature : Stratégie départementale, Géotrek, CDESI, aides aux associations et pôles de pleine nature ∞ - Suivi Entente UNESCO
Délégations de services publics	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - stations thermales de Bagnols les bains et de la Chaldette ∞ - station de pleine nature du mont Lozère et du mas de la barque ∞ - station de pleine nature des bouviers ∞ - parc à loups de Sainte-Lucie ∞ - aire de la Lozère
Sites touristiques et patrimoniaux	<ul style="list-style-type: none"> ∞ - Boissets, Javols, Musée du Gévaudan, réserves archéologiques, Château de Saint-Alban...

Présidente : Michèle MANOA - Vice-Présidente : Patricia BREMOND

Membres

- La Présidente du Conseil départemental
- Guylène PANTEL
- Dominique DELMAS
- Johanne TRIOULIER
- François ROBIN
- Alain LAFONT
- Robert AIGOIN
- Régine BOURGADE
- Alain ASTRUC
- Séverine CORNUT
- Christine HUGON
- Valérie VIGNAL-CHEMIN
- Patrice SAINT-LEGER

La Présidente du Conseil départemental reste référente sur les sites touristiques et patrimoniaux

IX- Commission : Ressources internes départementales

Compétences

Examen de tout projet, dossier, schéma, et suivi des relations avec les différents organismes relevant des thématiques suivantes :

Thématiques	Sujets traités (non exhaustif)
Élus départementaux	∞ - Suivi de la formation des élus, mandats spéciaux...
Ressources humaines	∞ - Suivi et gestion du personnel départemental ∞ - Suivi du dialogue social et des instances représentatives du personnel (CHSCT – CT - CAP)
Marchés publics	∞ - Suivi de la commande publique
Suivi des systèmes d'information de la collectivité	∞ - Suivi des systèmes de communication informatique et téléphonique
Suivi des moyens généraux	∞ - Suivi de l'ensemble des moyens internes dédiés au fonctionnement des services (achats, véhicules...)
Finances départementales	∞ - Suivi du budget ∞ - Suivi de la gestion financière départementale ∞ - Suivi des garanties d'emprunt

Présidente : Laurent SUAU - Vice-Président : Gilbert FONTUGNE

Membres

- La Présidente du Conseil départemental
- Alain LAFONT
- Robert AIGOIN
- Jean-Louis BRUN
- Rémi ANDRE
- Denis BERTRAND
- François ROBIN
- Guylène PANTEL
- Jean-Paul POURQUIER
- Francis GIBERT
- Patrice SAINT LEGER
- Eve BREZET
- Michel THEROND

En outre, des délégations thématiques sont accordées par la Présidente du Conseil Départemental à des membres élus de l'Assemblée Départementale. Les élu(e)s de l'Assemblée départementale ayant reçu une délégation seront les interlocuteurs privilégiés de la Présidente, des directions et services et de l'ensemble des organismes, associations, collectivités et partenaires de la collectivité.

Est nommé délégué :

- Ressources humaines : Alain LAFONT